



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation sanitaire à la réunion
Question au Gouvernement n° 4691

Texte de la question

SITUATION SANITAIRE À LA RÉUNION

M. le président. La parole est à Mme Nadia Ramassamy.

Mme Nadia Ramassamy. Ma question s'adresse à M. le ministre des solidarités et de la santé – ou bien au Premier ministre. La réponse apportée tout à l'heure par M. le secrétaire d'État chargé de l'enfance et des familles au sujet de la situation sanitaire de La Réunion n'est pas de nature à nous rassurer.

Elle s'aggrave en effet de jour en jour et, en réponse à cette nouvelle poussée, le Gouvernement a placé La Réunion en état d'urgence sanitaire le 27 décembre, et le préfet a instauré un couvre-feu. Des mesures de restriction, soit, mais, aujourd'hui, les Réunionnaises et Réunionnais ont besoin de solutions concrètes.

Au cours de cette dernière semaine, il y a eu plus de 16 000 nouveaux cas, et 18 décès, avec une incidence de 1 900 cas pour 100 000 habitants. Ce sont des chiffres très inquiétants pour notre île : c'est du jamais vu à La Réunion depuis le début de l'épidémie.

Les différents centres hospitaliers sont débordés depuis plusieurs semaines ; 100 % des lits de médecine covid sont utilisés...

M. Jean Castex, Premier ministre. Eh oui !

Mme Nadia Ramassamy. ...et, sur 97 lits de réanimation ouverts, 85 sont occupés, dont 50 par des patients covid. Les établissements de santé manquent de moyens pour faire face à cette augmentation rapide du nombre de cas.

De plus, cette situation sanitaire va encore s'aggraver dans les prochaines semaines. Tout d'abord, le variant omicron, encore minoritaire mais très contagieux, va faire exploser le nombre de cas comme il l'a fait dans l'Hexagone. Ensuite, dans moins de deux semaines, la rentrée scolaire contribuera aussi à la croissance rapide de l'incidence. Enfin, la dengue réapparaît et va surcharger encore plus les établissements de santé.

Quelles solutions allez-vous apporter et quelles mesures concrètes allez-vous prendre pour éviter que la situation, déjà grave, ne devienne encore plus tragique pour les Réunionnaises et Réunionnais ?
(Applaudissements sur les bancs du groupe LR.)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé de l'enfance et des familles.

M. Adrien Taquet, secrétaire d'État chargé de l'enfance et des familles. Je vais essayer de vous rassurer en

complétant la réponse que j'ai apportée tout à l'heure à votre collègue Jean-Hugues Ratenon – tout en soulignant à quel point la vigilance et la responsabilité des élus comme vous, notamment s'agissant de la vaccination, restent nécessaires.

C'est sur la vaccination que j'aimerais ici me concentrer, n'ayant pas eu le temps tout à l'heure d'aborder ce point : on ne peut que déplorer la baisse du rythme de la vaccination que nous observons dans la population réunionnaise, tant pour les premières injections que pour les injections de rappel. Au 3 janvier, parmi les plus de 18 ans, 75 % des personnes avaient un schéma vaccinal à deux doses, et 80 % des personnes éligibles avaient reçu au moins une dose. La campagne de vaccination doit donc s'intensifier encore à La Réunion.

Vous le savez, il y a eu dans un premier temps une vraie différence entre les différents territoires ultramarins : à La Réunion et à Mayotte, le rythme de vaccination était dynamique, contrairement à ce qui s'est passé dans d'autres territoires de notre République. La campagne doit aujourd'hui s'y intensifier : nous y travaillons avec l'ensemble des parties prenantes, et les élus comme vous ont évidemment un rôle à jouer. *(Exclamations sur quelques bancs du groupe LR.)*

J'ai rappelé tout à l'heure un certain nombre de mesures déjà prises, notamment des déprogrammations qui permettront d'accueillir à l'hôpital les patients atteints du covid. J'ajoute que compte tenu de la dégradation de la situation en métropole, que vous connaissez, les soutiens que nous avons pu mobiliser, notamment les évacuations sanitaires (EVASAN) de La Réunion vers la métropole, ne seront plus utilisables.

Soyez convaincue que le Gouvernement prendra ses responsabilités, avec les élus locaux et toutes les parties prenantes, pour instaurer toutes les mesures qui s'avèreraient nécessaires pour protéger la population.

M. le président. La parole est à Mme Nadia Ramassamy.

Mme Nadia Ramassamy. En tant que médecin moi-même, je participe à la campagne vaccinale. Mais, en réanimation, il y a aussi des gens vaccinés.

Ce que je vous demande, c'est une augmentation structurelle des moyens, c'est de prendre en considération les demandes des professionnels de santé qui exercent dans les hôpitaux. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR.)*

Données clés

Auteur : [Mme Nadia Ramassamy](#)

Circonscription : Réunion (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4691

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Enfance et familles

Ministère attributaire : Enfance et familles

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 janvier 2022](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [12 janvier 2022](#)